

Terminologie des grades universitaires (1^{re} partie)

Ronald Henry

Volume 15, numéro 3, septembre 1970

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/003049ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/003049ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Henry, R. (1970). Terminologie des grades universitaires (1^{re} partie). *Meta*, 15(3), 166–172. <https://doi.org/10.7202/003049ar>

TERMINOLOGIE DES GRADES UNIVERSITAIRES (1^{RE} PARTIE)

Les grades de l'enseignement supérieur en Angleterre, au Canada, aux États-Unis et en France diffèrent et dans leur nomenclature et dans leur signification : les études sont d'inégale durée et les programmes varient d'un pays à l'autre, voire d'une institution à l'autre. Mais les langues française et anglaise, pour des raisons historiques, si l'on considère entre autres les emprunts considérables au latin, ont gardé un héritage commun et ont suivi une évolution parallèle en dépit des évolutions propres à chacun des pays.

C'est ainsi que l'on retrouve à l'origine les principaux termes employés pour les grades même de nos jours : le doctorat, la maîtrise et le baccalauréat.

Au Moyen Âge le latin est la langue universelle et l'Université de Paris avec son collège de théologie, la Sorbonne, se situe au centre du monde intellectuel. Les étudiants de tous les pays y affluent. Mais en 1167, à l'époque où Henri II d'Angleterre se querelle avec l'archevêque de Canterbury, Thomas Becket, le monarque anglais défend aux clercs de sortir du pays. Ceux qui étudient à Paris se voient donc obligés de rentrer dans leur patrie où ils établissent un nouveau *studium*, celui d'Oxford ¹.

L'enseignement dispensé est celui des sept arts libéraux comprenant le *trivium* (la grammaire, la rhétorique et la logique) et le *quadrivium* (l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et la musique).

L'étudiant commence ses études vers l'âge de quatorze ou quinze ans et s'applique pendant quatre années à saisir l'ensemble du *trivium* menant au grade de *Bachelor*. Quatre autres années sont consacrées à l'étude du *quadrivium* et il est reçu parmi les « maîtres ». On lui décerne une *licentia ius ubique docendi*. Le doctorat n'est conféré qu'en droit, en médecine et en théologie, le plus souvent à un étudiant d'âge mûr et déjà prêtre ².

Le latin n'étant plus la langue première de l'Europe et les langues vulgaires se développant au rythme des pays qui les parlent, la terminologie des titres et des grades évolue, mais à partir de ce fonds commun.

Aux États-Unis le *Bachelor of Arts*, dont l'abréviation actuelle est *B.A.* (il faut signaler qu'elle fut longtemps et l'est encore souvent *A.B.* pour *Artium Baccalaureus*), témoigne de l'influence éternelle du latin. Et encore aujourd'hui l'attestation de grade sur le diplôme est rédigée en latin. C'est pourquoi le *Ph.D.* (*Philosophiae Doctor*) s'est toujours maintenu selon la syntaxe latine, bien que l'on rencontre parfois en Angleterre le *D.Phil.*, *Doctor of Philosophy*, inconnu aux États-Unis.

Que le doctorat américain porte un nom différent du doctorat anglais peut sembler étrange. Il ne faut cependant jamais oublier que la langue reflète la réalité et que cette réalité n'est pas nécessairement la même en Amérique et outre-Atlantique. Ainsi l'Angleterre a-t-elle deux catégories de doctorats, le *Ph.D.* et le *senior doctorate*, le premier étant inférieur au second. (En France il y a même trois doctorats.)

1. Sir James Mountford, *British Universities*, Londres, Oxford University Press, 1966, p. 4.

2. *Ibid.*, p. 4-5.

Le doctorat anglais, qui remonte au Moyen Âge, ne servit cependant pas de modèle au doctorat américain créé au XIX^e siècle. Ce dernier emprunte sa conception à l'université allemande que les étudiants américains d'autrefois préféraient à l'université anglaise³. Et il faut savoir que le *Ph.D.* allemand était décerné à la faculté de philosophie, où le terme philosophie était entendu dans son acception particulière : tout ce qui n'était pas droit, théologie ou médecine, soit la *faculty of arts and science* de l'université américaine⁴.

Cette conception de la faculté de philosophie, toute germanique, inspire aussi l'esprit de la charte royale accordée à l'Université Laval en 1852 par Sa Majesté la Reine Victoria⁵.

La maîtrise, anciennement le grade de licencié enseignant, et presque synonyme de doctorat, tombe en désuétude en France et dans les pays hispano-francophones, mais elle continue d'exister en Angleterre et dans les pays de langue anglaise en se différenciant du doctorat⁶.

La licence, attestation du grade de maîtrise, passe dans les langues française et espagnole, demeurant aussi et surtout un grade théologique conféré dans tous les pays catholiques. C'est ainsi qu'on la retrouve aux États-Unis dans les institutions religieuses et au Canada français où elle constitue un grade supérieur au baccalauréat⁷.

Le baccalauréat est certainement le titre qui a pris les sens les plus variés. On peut dire qu'il connaît deux usages principaux : en Europe il marque le début des études supérieures, en Angleterre et en Amérique du Nord, la fin⁸. Le baccalauréat français est un diplôme d'études secondaires, le *Bachelor* anglo-américain est un premier grade universitaire.

Au Canada français le double héritage français et anglais a longtemps semé la confusion et l'on distinguait mal le sens des deux termes que l'on emploie encore parfois l'un pour l'autre. Et l'on a même confondu parfois maîtrise et licence.

Ce bref aperçu fait voir la difficulté d'établir à travers cette terminologie commune qui ne décrit pas la même réalité d'un pays à l'autre les équivalences des niveaux d'études.

LES ÉTATS-UNIS

L'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur américain comprend deux cycles distincts : celui des études *undergraduate* menant à un premier grade universitaire, et celui des *graduate studies* conduisant à un grade supérieur. L'enseignement dispensé aux étudiants non diplômés mène au grade de *Bachelor*, donnant accès aux études supérieures couronnées des titres de *Master* et de *Ph.D.*

3. Sir James Mountford, *British Universities*, p. 79.

4. W.C. Eells, *Degrees in Higher Education*, New York, Center for Applied Research in Education, 1963, p. 20.

5. *Annuaire général 1968-1969*, Québec, Université Laval, 1968, n° 112, p. 141.

6. W.C. Eells, *Degrees in Higher Education*, p. 75.

7. *Ibid.*, p. 105.

8. *Ibid.*, p. 83.

Les étudiants des *graduate schools* préparent dans ces écoles ou facultés l'admission à un grade spécialisé postérieur à celui du *Bachelor* décerné par les *liberal arts colleges* ou encore à un diplôme supérieur dans un domaine professionnel.

Il existe une distinction capitale à noter entre l'enseignement général dit des arts libéraux (*liberal arts*) et celui des professions. Pour ces dernières, dont le droit, la médecine et l'art dentaire, les structures de l'enseignement diffèrent des structures de l'enseignement dispensé par la « faculté des lettres et des sciences » (*Faculty of Arts and Science*⁹) qui porte entre autres disciplines, sur l'histoire, la chimie et la littérature. Aussi les grades conférés diffèrent-ils.

Les étudiants admis aux écoles professionnelles ne le sont souvent qu'après, selon les facultés, deux, trois ou quatre années d'étude au niveau de l'enseignement supérieur, ce qui signifie souvent l'obtention préalable d'un premier grade universitaire, le *Bachelor's*, avant de poser candidature à un premier diplôme professionnel. Par la suite ils peuvent entreprendre des études de niveau *graduate* menant à un deuxième ou troisième grade dans la même profession.

Certaines écoles professionnelles sont des institutions autonomes, mais le plus souvent les universités américaines regroupent, sur un même campus, la « faculté des lettres et des sciences », les écoles professionnelles de droit, de médecine, d'agriculture, de théologie, et la *graduate school*, celle-ci n'étant le plus souvent qu'une extension de la faculté des lettres et des sciences ou d'une grande école ou encore les deux.

Cette école du cycle supérieur n'est pas une école selon l'acception ordinaire du terme. Le plus souvent le corps enseignant des *graduate schools* se recrute parmi les plus éminents professeurs des diverses facultés qui assument leur traitement¹⁰.

Quelques grandes universités, notamment *Columbia University*, à New York, et l'Université de Chicago, n'ont pas de *graduate school* proprement dite. Dans la première, c'est un Doyen des Etudes Supérieures, et dans la seconde, un Doyen des Divisions et des Ecoles Professionnelles qui sont responsables des études poursuivies à l'échelon supérieur. Dans les plus petites institutions qui n'offrent à ce niveau qu'un programme limité, celui-ci est administré par un comité composé de professeurs choisis parmi le corps enseignant¹¹.

Le terme *graduate studies* est donc employé pour désigner les études et recherches de tous genres au-delà du premier cycle universitaire ou après l'obtention d'un premier diplôme professionnel. Le *Ph.D. (Philosophiae Doctor)* est le couronnement ultime de ce cycle supérieur.

Le doctorat

Les postulants au grade de doctorat sont des étudiants qui détiennent déjà un grade de *Bachelor* ou de *Master*. La scolarité minimale dans les grandes universités, dont celles d'Illinois, de Stanford, de Yale et de la *University of*

9. Le terme *arts* a cependant plus d'extension que le mot « lettres » et il a été emprunté par les universités du Canada français (cf. note 5).

10. Allan M. Cartter, éd., *American Universities and Colleges*, 9^e éd., Washington, American Council on Education, 1966, p. 49.

11. H. Terré, *l'Enseignement aux Etats-Unis*, Paris, Institut pédagogique national, 1963, p. 103.

Southern California (U.S.C.) est de trois ans, au terme desquels il incombe au candidat de rédiger une thèse (*dissertation*) dont le sujet, résultat de recherches personnelles, constitue une contribution originale dans sa discipline¹². Cet ouvrage est la condition *sine qua non* de son admission au grade de *Ph.D. (Philosophiae Doctor)*. Il est à noter que si le candidat peut orienter ses études vers les sciences, les lettres et les professions, il reçoit le plus souvent le titre de docteur en philosophie qui n'a pourtant rien à voir avec cette discipline¹³. La plupart du temps le titre mentionne aussi le domaine de la spécialisation, par exemple, *Ph.D. (Psychology)*, désigne doctorat en psychologie.

Par ailleurs, les universités américaines n'étant pas régies par une autorité centrale, comme c'est le cas en France, elles jouissent de la plus complète liberté. Ce qui explique la diversité des structures de l'enseignement menant au doctorat.

L'Université Yale, où le *Ph.D.* est le plus haut grade décerné, reçoit au cycle supérieur la candidature d'étudiants munis du grade de *Bachelor* ou de *Master of Arts* ou de *Science*¹⁴. On exige ensuite un minimum de trois ans de scolarité après le premier diplôme. Le postulant est toutefois clairement averti qu'il faut souvent plus de trois ans pour satisfaire aux exigences de l'université : *in many cases the student must spend more than three years in graduate study in order to qualify for the degree*¹⁵. En fait, les trois ans de scolarité menant au doctorat sont plutôt l'exception que la règle¹⁶.

C'est un fait notoire que la thèse constitue le plus grand obstacle à l'obtention du grade de docteur. Très souvent l'étudiant entreprend une carrière professionnelle avant d'avoir obtenu son diplôme. Le cas est tellement fréquent qu'il a donné lieu à l'appellation familière de *A.B.D., all but dissertation* (le doctorat sans thèse)¹⁷. Entré dans le monde du travail, l'étudiant tente alors de compléter sa thèse tout en accomplissant une besogne parfois fort éloignée de celle de ses recherches¹⁸. Ce qui explique en partie le temps qu'on y met. Aussi l'Université Yale, par exemple, fixe-t-elle un délai maximal de six ans après le début de ce cycle d'études supérieures pour la présentation de la thèse¹⁹.

L'Université Yale a d'ailleurs été parmi les premières universités américaines à proposer le titre de *M.Ph.*, maîtrise en philosophie, afin de reconnaître le niveau avancé des études de celui qui aurait satisfait à la scolarité exigée pour le doctorat sans avoir rédigé la thèse²⁰.

En plus du *Ph.D.* il existe de nombreux autres doctorats de recherche aux États-Unis dont le *Doctor of Jurisprudence*, le *Doctor of Medical Sciences* et le

12. W.C. Eells et H.A. Haswell, *Academic Degrees*, Washington, Department of Health, Education and Welfare, Office of Education, 1961, p. 22-23.

13. Cf. note 4.

14. « Bulletin of Yale University », *University Catalogue Number for the Year 1967-1968*, n° 22 (1967), p. 159.

15. *Ibid.*, p. 167.

16. W.C. Eells, *Degrees in Higher Education*, p. 27.

17. B. Berelson, *Graduate Education in the United States*, Toronto, McGraw-Hill, 1960, p. 171.

18. C.M. Grigg, *Graduate Education*, New York, Center for Applied Research in Education, 1965, p. 93-94.

19. « Bulletin of Yale University », p. 169.

20. E.R. Wasserman et E. E. Switzer, *The Random House Guide to Graduate Study in the Arts and Sciences*, New York, Random House, 1967, p. 23.

Doctor of Theology, mais ce sont des titres de haute spécialisation décerné par dix ou, dans certains cas, vingt institutions tout au plus ²¹.

Le seul autre doctorat de recherche très répandu est le *Ed.D.*, le doctorat en éducation ²².

Les doctorats décernés à la fin d'un premier cycle d'enseignement professionnel se distinguent du *Ph.D.* en ce qu'ils ne comportent pas de travail de recherche aussi poussé; bien que dans certains cas, celui de l'Université Yale, par exemple, on exige une thèse des futurs médecins ²³.

Ces doctorats se limitent à peu près à la médecine et aux domaines paramédicaux. On les a longtemps groupés avec les grades de premier cycle comme le *Bachelor's* mais depuis 1961, le *United States Office of Education* en publie les statistiques séparément ²⁴.

Aujourd'hui, et depuis fort longtemps, il est convenu d'appeler tous les médecins et les dentistes « Docteurs », et dans le peuple on ne songerait pas à qualifier personne d'autre de ce grand titre ²⁵.

Il ne faut cependant pas confondre ces doctorats professionnels avec les doctorats professionnels de recherche décernés par la *graduate school* d'une école professionnelle. Il faut, par exemple, éviter de placer le *M.D.*, *Doctor of Medicine*, au même niveau que le *Ph.D.* en médecine, grade de recherche au niveau *graduate* de l'école ou faculté de médecine ²⁶.

La maîtrise

Le grade de *Master* est le premier décerné par la *graduate school*. Il constitue l'étape intermédiaire d'un enseignement menant au doctorat de recherche. Autrefois, le *Master's* était le plus haut grade universitaire, le *Ph.D.* ne sanctionnant des études plus avancées que depuis la fin du dix-neuvième siècle ²⁷.

Bien que le grade de *Master* soit aujourd'hui connu dans la plupart des universités dans le domaine des sciences humaines et des lettres (*Master of Arts*), des sciences (*Master of Sciences*) et dans les professions (*Master of Business Administration*, par exemple), « les règles présidant à l'obtention du diplôme de maîtrise ne sont pas très précises ²⁸ ».

Car, en plus de la distinction entre les grades de recherche et les grades professionnels, il faut noter la variété des exigences à satisfaire pour l'obtention de ce grade, même à l'intérieur d'une seule université.

Ce grade est ordinairement décerné après un an de scolarité dans un *graduate school*, donc à la suite du *Bachelor's* de la « faculté des lettres et des

21. W.C. Eells, *Degrees in Higher Education*, p. 37 (liste des 12 autres doctorats les mieux connus).

22. *Ibid.*, p. 28.

23. « Bulletin of Yale University », p. 234.

24. W.C. Eells, *Degrees in Higher Education*, p. 45.

25. *Ibid.*, p. 50.

26. « Bulletin of Yale University », p. 267-269.

27. Allan M. Cartter, éd., *American Universities and Colleges*, p. 51.

28. « L'enseignement supérieur aux Etats-Unis », *Notes et études documentaires*, n° 3378 (avril 1967), p. 9.

sciences ». Dans le cas de diplômes supérieurs dans les professions, il représente un, deux ou trois ans d'études postérieures au premier diplôme ²⁹.

Par ailleurs, si certaines universités, dont l'Université d'Illinois, conçoivent des étapes précises d'enseignement où le *Master's* est l'étape intermédiaire entre le *Bachelor's* et le *Ph.D.*, ce n'est pas le cas de l'Université Stanford, par exemple, où l'étudiant, dès son admission à la *graduate school*, doit s'orienter soit vers le *Ph.D.*, soit vers le *Master's* ³⁰.

Le *Master's* est aussi parfois décerné comme diplôme de consolation lors d'un échec au doctorat ou encore comme diplôme spécial au candidat ayant satisfait à toutes les exigences à l'exception de la thèse doctorale. C'est le cas du *M.Ph.* à Yale, à l'heure actuelle le seul grade autre que le *Ph.D.* dans les domaines où la maîtrise n'est pas le plus haut grade décerné ³¹.

Aujourd'hui à peu près la moitié des diplômes de maîtrise décernés sont des diplômes de pédagogie ³². Le *M.Ed.*, *Master of Education*, et le *M.A.T.*, *Master of Arts in Teaching*, permettent l'accès direct à l'enseignement secondaire après deux ans de scolarité.

Souvent les études menant au *Master's Degree* nécessitent la rédaction d'une thèse appelée *thesis*, *essay* ou *dissertation*. Les trois termes sont employés par les universités, mais ils ne sont pas interchangeables : « *Schools which use the terms, « essay », « paper » or « report » are generally implying a more limited length or depth of content than suggested by the term thesis* » ³³. Et *dissertation*, terme plus rarement employé à ce niveau, désigne ordinairement l'ouvrage exigé pour l'obtention du doctorat.

Les variations se multiplient cependant pour ce qui est de la thèse. Dans certaines universités et facultés la thèse est exigée, ailleurs elle est facultative et parfois il n'en est pas du tout question. Règle générale la thèse s'inscrit dans le cadre des crédits accordés et lorsqu'elle est facultative elle est remplacée par un ou plusieurs cours ou encore par un examen général ³⁴.

Les *graduate schools* des écoles professionnelles préparant au grade de *Master* jouissent d'une très grande autonomie au sein de l'université. Aussi la scolarité du diplôme supérieur professionnel varie-t-elle selon les disciplines. Le droit fournit cependant l'exemple type d'un grade de *Master*, le *Master of Laws* (*LL.M.*), obtenu après une année d'étude au deuxième cycle d'études supérieures de l'école de droit ³⁵.

Le grade de Bachelor

Le *Bachelor*, dit aussi *baccalaureate degree* du latin *baccalaureus* souvent employé sur l'attestation même, est le premier grade d'études supérieures décerné

29. Allan M. Cartter, éd., *American Universities and Colleges*, p. 51.

30. « University of Illinois Graduate College », *University of Illinois Bulletin*, vol. 64, n° III (mai 1967), p. 43; « Courses and Degrees », *Stanford University Bulletins*, vol. 18, n° 19 (mai 1967), p. 256.

31. « Bulletin of Yale University », p. 170.

32. B. Berelson, *Graduate Education in the United States*, p. 187.

33. H.B. Livesey et G.A. Robbins, *Guide to American Graduate Schools*, New York, Viking Press, 1967, p. xxii.

34. *Ibid.*

35. L.E. Blauch, *Education for the Professions*, Washington, Department of Health, Education and Welfare, Office of Education, 1955, p. 115.

par le *college*. Ce grade, à la fois le plus ancien et le plus répandu, indique généralement le domaine des études, *Bachelor of Arts* (B.A.) ou *Bachelor of Science* (B.S.), respectivement pour les lettres et les sciences du niveau *undergraduate*. Certaines disciplines ont cependant des *baccalaureates* spéciaux parmi lesquels le *Bachelor of Science in Education* (B.Sc.Ed.) et le *Bachelor of Business Administration* (B.B.A.) sont les plus répandus ³⁶.

Mais l'Université Harvard, la plus ancienne parmi les universités dispensant un enseignement supérieur aux États-Unis, demeure du nombre de celles qui continuent à n'offrir que le *Bachelor of Arts* à la fois en lettres et en sciences.

Ce grade, qui couronne quatre années de scolarité en lettres et en sciences, n'est cependant pas un grade professionnel. Et en droit, pour citer l'exemple d'une profession, il couronne trois années d'études juridiques auxquelles le candidat ne peut se présenter qu'après trois ans d'études supérieures au niveau *undergraduate*. Le jeune avocat sera *Bachelor of Laws* (LL.B.), bien que certaines écoles décernent un *Doctorate of Jurisprudence* (J.D.) comme premier diplôme professionnel, ce qui rappelle le cas du doctorat en médecine, lui aussi premier grade professionnel ³⁷.

Il faut éviter la confusion entre le J.D. et les *Doctor of Juridical Science* (S.J.D.) ou *Doctor of the Science of Law* (J.S.D.) qui sont des doctorats de cycle supérieur.

Tels sont les enseignements menant au *Bachelor's*, grade pour lequel nous devons donner la précision suivante. Au niveau *undergraduate* les grades de *Bachelor* forment une catégorie tripartite : le *Bachelor's* des *liberal arts college*, le *Bachelor's* avec *Major* et *Minor*, et le *Bachelor's Honours*.

Le cours des *liberal arts college* comprend des études en sciences naturelles, sciences humaines et lettres. Le *Bachelor of Arts* de ces institutions correspond à une conception humaniste de l'honnête homme aux connaissances étendues.

Le *Bachelor's* avec spécialisation (*Major*) est le plus répandu. Il comprend une option choisie à la fin des deux premières années du *college* ou du *junior college*. En plus, l'étudiant est tenu de compléter sa discipline de spécialisation (*Major*) par une option de spécialisation secondaire, le *Minor*. Le choix est établi avec l'aide d'un professeur qui conseillera l'étudiant. Le grade conféré portera la mention de la spécialisation (*Major*).

La troisième sorte, le *Bachelor Honours*, comprend une spécialisation plus poussée. Les étudiants entreprennent des études, recherches et lectures supplémentaires sous la direction d'un professeur qui les guide et les conseille. Ces études donnent droit aux titres *with honours*, *with high honours* et *with highest honours* ³⁸. Ces termes ne doivent pas être confondus avec les mentions *cum laude*, *magna cum laude* et *summa cum laude* qui sont des mentions et non pas des titres de grades.

RONALD HENRY

36. W.C. Eells et H.A. Haswell, *Academic Degrees*, p. 22-23.

37. L.E. Blauch, *Education for the Professions*, p. 114-115.

38. « L'enseignement supérieur aux États-Unis », p. 8-9.